



Académie Nationale Olympique Française

Maison du sport français
1 Avenue Pierre de Coubertin
75013 PARIS

Destinataires :

Mesdames, Messieurs, les Président-e-s de Fédérations olympiques, nationales sportives, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires

Mesdames, Messieurs, les Président-e-s des CNOSE, CPSF, CROS, CDOS et CTOS

Monsieur le Président de Paris 2024,

Mesdames, Messieurs, les Président-e-s d' Universités ou d'établissements d'enseignement supérieur,

Pour information : Jean-Michel Brun, Secrétaire général du CNOSE, Valérie Terrien Conques, Secrétaire générale de l'ANOF.

Paris, le 17 avril 2020

Objet : Session Olympique Universitaire 2020 – Appel à candidature

Mesdames, Messieurs, les Président-e-s,

L'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) et ses partenaires, la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) et l'Association Nationale des Étudiants en STAPS (ANESTAPS), organisent à l'Université de LILLE, du jeudi 24 au dimanche 27 septembre 2020, une nouvelle édition de la **Session Olympique Universitaire (SOU)**.

Ce projet, alliant Sport, Culture, Education et Sciences, s'adresse aux étudiant-e-s issus de toutes les filières universitaires et de tout le territoire français. Il vise à engager la communauté universitaire dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

50 étudiant-e-s âgé-e-s de 18 à 35 ans seront ainsi sélectionné-e-s, via un dossier de candidature, pour représenter leur établissement et leur territoire lors de cette session de formation. Cette participation leur permettra de vivre une expérience Olympique riche en rencontres et en connaissances.

Pendant 4 jours, s'articuleront conférences, ateliers de réflexion et d'échanges, pratique sportive et para sportive et visites culturelles.

La thématique générale de ce projet porte sur « **La construction de l'héritage olympique en territoire** ».

La thématique spécifique 2020 s'intitule : « **Les défis de l'Olympisme et des JOP au 21^e siècle** ».

A l'issue de cette formation, les participant-e-s deviendront des relais de l'Olympisme sur leur territoire.



Les frais relatifs à la SOU (hébergement, repas et transport durant la session) sont pris en charge par les organisateurs. Seul le transport domicile/Lille est à la charge de l'étudiant-e.

Les critères retenus pour la recevabilité des candidatures sont les suivants :

- Être âgé(e) entre **18 et 35 ans** au 24 septembre 2020,
- Être intéressé(e) par l'Olympisme,
- **Être en possession d'une licence sportive** (fédérale ou FFSU),
- Avoir envie de **vivre et de partager une expérience inoubliable**,
- Renvoyer **avant le 17 mai le dossier de candidature** complété.

Notez par ailleurs que le **handicap physique d'un candidat n'empêche pas sa candidature**.

Nous attirons également votre attention sur le fait que les étudiant-e-s sélectionné-e-s devront prendre toutes leurs dispositions pour se rendre disponibles aux dates de la session. Une attestation de participation sera délivrée à la fin de la formation et pourra être valorisée auprès des établissements.

Nous vous invitons à diffuser cette information au sein de votre réseau et des supports de communication de votre institution.

Le dossier de candidature est téléchargeable via le lien suivant : <https://mon-partage.fr/f/MdJy4uvd/>.

Ainsi que sur les sites de l'ANOF : www.academie.olympique.fr, de la FFSU : www.sport-u.com et de l'ANESTAPS : www.anestaps.org.

Les candidatures devront nous parvenir **avant le 17 mai 2020, exclusivement par voie électronique**, à : sou@academie.olympique.fr

Vous remerciant vivement pour l'attention que vous porterez à la diffusion de cet appel à candidature, et restant à votre entière disposition pour tout élément complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos considérations distinguées.

Président de l'ANOF
Arnaud RICHARD